

Réf: Dossier 389914

Avis de constitution

SOCIETE « X-COMPTA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche non  
loin du carrefour Bluetooth., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « X-COMPTA »

Objet : ASSISTANCE COMPTABLE ET FISCALE  
ASSISTANCE JURIDIQUE  
ASSISTANCE EN GESTION DES RESSOURCES  
HUMAINES  
LA FORMATION EN GESTION D'ENTREPRISE, EN  
COMPTABILITE OU TOUTE AUTRE FORMATION CONNEXE  
LA MISE A DISPOSITION DE PLATEFORMES DE  
GESTION  
LA COMMERCIALISATION DE FOURNITURES DE  
BUREAU.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche non  
loin du carrefour Bluetooth., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIABATE SOHALIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01468 du 20/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI